

au Canada de lutter efficacement et peut-être de façon décisive contre un accroissement de l'inflation. M. James M. McAvity, président de l'Association des importateurs canadiens, a déclaré que le gouvernement doit être sensible aux variations de l'économie résultant de la plus-value du dollar. Il reconnaît que des raisons valables justifient la décision.

Je voudrais citer l'opinion d'un économiste au franc parler et respecté, M. Grant Reuber, de l'Université Western Ontario. Il déclare que la mesure adoptée est:

le moyen le plus efficace qu'a pris le gouvernement jusqu'ici pour réduire le taux de l'inflation. Je suis fort en faveur de l'initiative.

Les représentants provinciaux et municipaux de l'Ontario soulignent une conséquence importante d'un dollar d'une valeur accrue—il sera plus facile aux provinces et aux municipalités qui ont emprunté à l'étranger de rembourser leurs dettes. Il faudra moins de dollars canadiens pour faire face à ces obligations.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré, dit-on: si l'initiative s'inscrit dans une tendance vers des taux d'intérêt moins élevés, la province en retirera d'énormes avantages et cet aspect de la décision nous avant.

L'hon. M. Hees: Pouvons-nous avoir maintenant la déclaration faite par l'Association des exportateurs canadiens?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois rappeler au député qu'il n'a pas la parole. Le ministre a la parole et il devrait avoir la chance de faire son discours.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: J'aimerais mentionner que le député a eu toutes les occasions voulues pour parler tandis que j'étais assis tranquillement ici et que j'écoutais ses observations.

M. E. P. Neufeld, professeur d'économie à l'Université de Toronto, laisse entendre que l'initiative du gouvernement peut conduire à un heureux juste milieu entre les extrêmes du taux de change fixe et du taux flottant. M. James Gillies, doyen de la faculté de commerce de l'Université de York, décrit cette initiative comme une excellente idée. M. Donald MacDonald, président du Conseil du travail du Canada, a fait observer que le chômage ne doit pas nécessairement augmenter par suite du déblocage du dollar. A son avis, la libération du dollar confèrera au Canada un certain degré d'indépendance à l'égard des pressions inflationnistes américaines. M. Carl Nickle, personnalité éminente dans l'industrie canadienne du pétrole, aurait déclaré que le coût du pétrole brut canadien possède un avantage assez grand sur celui du pétrole

[L'hon. M. Benson.]

américain pour compenser sans peine la hausse du taux de change. Il croit que les répercussions sur les producteurs de pétrole seront faibles.

Il va de soi que les hommes d'affaires qui s'étaient accoutumés à un cours fixe du dollar trouveront qu'il est plus difficile de faire du commerce sur la base d'un taux de change flottant. Manifestement, les exportateurs aimeraient que le dollar soit sousévalué, tout comme les importateurs voudraient qu'il soit surévalué. Bien sûr, les exportateurs qui doivent soutenir la concurrence mondiale très vive seront obligés de calculer leurs prix au plus juste, mais il est évident que, depuis quelques années, la position concurrentielle des producteurs canadiens s'est améliorée pour de nombreux produits.

Nous savons tous que nos exportateurs se sont heurtés à d'authentiques difficultés lorsque le dollar canadien était surévalué, mais ils viennent de connaître une longue période de stabilité et de consolidation au cours de laquelle ils ont pu se tailler une place sur les marchés étrangers. Cependant, je suis sûr que nous pouvons nous attendre à de nombreuses réclamations des exportateurs ou des producteurs canadiens, lesquels auront à faire face à une concurrence accrue de la part des produits importés.

On me dit que le premier télégramme adressé à mon ministère émanait d'une entreprise relevant d'une industrie qui contrôle 90 p. 100 du marché canadien, et qui vient en fin de compte de s'intéresser aux marchés étrangers. Cette industrie bénéficie déjà d'une protection tarifaire—de l'ordre de 12.5 ou de 15 p. 100—ce qui est beaucoup pour un produit industriel. Dans ces conditions, je doute qu'il s'agisse là du genre de réclamations méritant d'être prises au sérieux. Mais il va de soi que nous sommes disposés à examiner attentivement tout exposé motivé d'une firme ou d'une industrie qui se heurte à des difficultés par suite de la hausse du cours du dollar. Cependant, je ne pense pas qu'il y ait lieu d'envisager vraiment de donner suite à une demande d'aide spéciale à moins qu'il s'agisse d'un cas convaincant et motivé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois interrompre le ministre, car son temps de parole est écoulé.

Des voix: Poursuivez.

M. l'Orateur: Le ministre peut poursuivre avec l'assentiment unanime de la Chambre. Y a-t-il l'assentiment unanime?

Des voix: Oui.

L'hon. M. Benson: Comme l'a dit le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pépin), nous disposons maintenant d'une vaste gamme de services et de programmes d'assis-